

Nontron

en Périgord Vert



EDITORIAL DU MAIRE

Les premiers mois de cette année 2022 ont apporté leur lot de bonnes et de mauvaises nouvelles...

En premier lieu, tout près de nos frontières, la guerre que nous pensions éloignée à jamais de notre quotidien... Une guerre avec son lot d'images effrayantes : des villes dévastées, des familles séparées et des vies brisées. Et dans ce contexte, une réaction immédiate de soutien à l'Ukraine et à son peuple de la part de tous les Etats et un énorme élan de solidarité de la part des populations.

Nontron et les Nontronnais se sont mobilisés comme toute la Dordogne.... Les dons ont afflué à la mairie... Puis, la Commune s'est portée candidate pour accueillir 2 familles Ukrainiennes : là encore, les sollicitations des Nontronnais pour contribuer à l'aménagement des logements de ces 2 familles ont été très bien reçues et les propositions ont été abondantes. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont généreusement répondu à notre appel. Au final, la Dordogne n'a pas été une destination privilégiée et Nontron n'a pas été sélectionnée, cet épisode prouve, s'il en était besoin qu'il existe un sens aigu de l'hospitalité chez nous et, dans des moments de difficulté et de malheur, on sait pouvoir compter sur l'autre d'où qu'il vienne et même de loin....

Le recul de l'épidémie de COVID nous a permis de poser progressivement le masque, de revoir nos visages « en entier » et surtout de pouvoir profiter à nouveau de sorties, de moments festifs avec nos proches, voisins et amis. Un retour à la vie d'avant qui nous a fait plaisir !

Avec l'arrivée de l'été nous allons renouer avec les animations et les renforcer. Les traditionnels marchés de producteurs s'installent les jeudi soirs en juillet et août sur la Place de la mairie, le feu d'artifice du 14 juillet a été accompagné d'un concert sur le parvis de la Mairie : les Nontronnais y sont venus très nombreux, ils ont exprimé leur satisfaction de ce moment particulièrement festif. Un rassemblement de voitures américaines est prévu le 24 juillet et plusieurs concerts se succéderont dans l'église au cours du mois de juillet et août Nous poursuivrons ces efforts pour rendre notre commune toujours plus attractive, une commune où il fait bon vivre !

Depuis notre élection il y a 2 ans, les élus qui m'accompagnent sont présents au quotidien pour faire évoluer notre ville, suivre les projets, accompagner les initiatives locales, soutenir le tissu associatif, embellir Nontron grâce au travail de l'ensemble des agents municipaux. Il y a encore beaucoup à faire et nous poursuivrons la tâche dans l'intérêt de tous les Nontronnais.

Résultats du questionnaire « Prenez la parole ! »

Dans le cadre de « Petites Villes de Demain », la commune de Nontron a souhaité recueillir les impressions et les suggestions des habitants du Périgord Nontronnais sur la Commune de Nontron et sur le territoire de la Communauté de Communes en diffusant le questionnaire « Prenez la parole ! ». 215 personnes ont répondu. Les résultats se répartissent de la manière suivante :

Le dispositif « Petites Villes de Demain » :

60% connaissaient le dispositif « Petites Villes de Demain ».

89% sont préoccupés par l'avenir de Nontron et 46% estiment que l'évolution de la commune et du territoire est défavorable.

Afin de valoriser l'identité du Nontronnais, une grande majorité des réponses met en avant le patrimoine culturel et naturel, l'artisanat et le développement du tourisme qui sont est liés. Pour la plupart, cela passe par une redynamisation du centre-ville, du tissu commercial et par une rénovation du patrimoine bâti.

Pour les répondants, les atouts/qualités de la commune et de son intercommunalité à valoriser sont le cadre de vie, l'environnement naturel du territoire ainsi que son artisanat d'art.

Sur les 215 réponses, il ressort que l'accent doit être mis prioritairement sur les sujets suivants : le commerce (190) et le développement d'autres formes de transports (174). Viennent ensuite l'animation et les manifestations (170), l'image de la ville (166), l'amélioration de l'habitat (157), le tourisme (146), le patrimoine historique (132) et l'emploi/formation (120).

La consommation :

36% des répondants fréquentent régulièrement le marché du samedi matin à Nontron et 38% le fréquentent occasionnellement. 70% n'étaient pas informés du projet d'agrandissement du marché sous la halle de la Mairie.

60% fréquentent régulièrement la zone artisanale et 37% la fréquentent occasionnellement. 36% pensent qu'elle devrait s'agrandir contre 42% qui y sont défavorables.

96% estiment qu'il faudrait faciliter l'installation de commerçants et artisans dans les centres-bourgs (Nontron et les communes de la CCPN disposant de commerces).

96% seraient favorables à un développement des circuits courts.

Les réponses montrent que les trois commerces souhaités majoritairement en centre-ville de Nontron sont librairie/maison de la presse, habillement et chaussures généraliste, producteurs locaux et artisans d'art.



Il ressort également une carence en articles de sport et en offre culturelle (expositions, concerts, tiers-lieu, ressourcerie-recyclerie, activités à destination de la jeunesse). Les réponses montrent une insuffisance d'offre en restauration et bars ; le centre-ville est, selon les répondants, dépourvu de lieux de rencontre et de socialisation.

L'habitat :

Sur 215 répondants, 131 résident sur la commune de Nontron, 66 sur le territoire de la CCPN et 18 hors de l'intercommunalité.

52% sont implantés sur le territoire depuis plus de 10 ans. 27,5% s'y sont installés entre 2 et 10 ans et 16% depuis moins de 2 ans. 4,5 % ne résident pas sur l'intercommunalité.

86% habitent en maison individuelle et 11,6% en appartement. 73,5% sont propriétaires et 26,5% sont locataires.

Pour 96%, leur logement est adapté à leur état de santé ou à celui des personnes qui vivent avec eux. Alors que 4% font valoir une problématique d'accès, de sanitaires inadéquats ou d'insalubrité du logement.

70% indiquent que leur logement est bien isolé et économe en énergie.

Sur les 30% estimant que leur logement est énergivore, 42% envisagent d'y faire des travaux et 58% ne l'envisagent pas soit parce qu'ils sont locataires (46%), soit pour des raisons financières (40,5%) ou pour des raisons techniques (13,5%).

23% des répondants envisagent d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur toiture et souhaitent un accompagnement par la commune.

Les mobilités/transports :

18% des réponses obtenues montrent des difficultés de déplacement hors domicile.

Pour 194 répondants sur 215, il est facile de se déplacer en voiture sur notre territoire et pour 150, il est également facile de se déplacer à pied. Toutefois, 115 estiment qu'il est difficile de se déplacer à vélo et 159 de se déplacer avec les lignes de cars régionaux.

Ils circulent en majorité pour le travail (148) et pour les courses (162). En troisième lieu pour les loisirs (87).

Cependant, 39 sur 215 ne viennent pas au centre-ville en raison de l'éloignement de leur résidence. 65 fréquentent habituellement d'autres lieux. 87 argumentent des difficultés de stationnement.

On note que 51% utiliseraient de nouvelles formes de déplacement (covoiturage, navettes intercommunales, auto-stop organisé...) si l'intercommunalité les mettaient en place.

Les espaces extérieurs et bâtiments publics :

Les équipements de mobilier urbain satisfont plus de la moitié des répondants (éclairage, bancs, rampes, signalétique, etc...). Toutefois, 65 % ne sont pas satisfaits des racks à vélo.

Par ailleurs, 63% sont mécontents des poubelles.

Si l'accès aux bâtiments publics satisfait la majorité des répondants, en revanche près de la moitié exprime son mécontentement concernant les trottoirs. En centre-ville, il ressort des suggestions que les trottoirs sont en mauvais état et ne répondent pas aux attentes en terme d'accessibilité. Aux abords, les cheminements piétons sont inadaptés ou inexistant rendant les déplacements à pied dangereux. Pour une grande majorité, il est nécessaire d'aménager des pistes cyclables et d'implanter les équipements associés (racks à vélo par exemple).

Le cadre de vie, culture et loisirs :

La majorité des répondants se dit satisfait des points suivants : services publics, espaces verts, propreté de la ville, équipements sportifs, zone commerciale, perspectives d'emploi et de formation ou encore sécurité publique. Ils jugent également positifs, la fréquentation touristique, les équipements culturels et la végétalisation de la commune.

Toutefois, la majorité des mêmes répondants se dit insatisfait des points suivants : réseau routier, transports en commun ainsi que pistes cyclables et cheminements piétons sur lesquels insistent les répondants.

Seulement ¼ des répondants accèdent ou pratiquent régulièrement des activités associatives, culturelles ou physiques. Alors qu'un autre ¼ indique ne jamais avoir accès à ce type d'activités, soit par choix, raisons financières ou techniques.

Si un projet de « Micro-Folie » (Musée numérique, Scène de spectacles, Espace de réalité virtuelle) était créé sur notre territoire, 60% des répondants souhaiteraient fréquenter ce lieu.

La santé :

L'insatisfaction de l'offre de soins proposée sur notre territoire est exprimée dans 70% des réponses. 82% souhaiteraient voir s'implanter un service de radiologie et 27% souhaiteraient bénéficier d'une structure de répit destinée à soulager les aidants familiaux.

Une très large majorité des suggestions exprime un manque de médecins généralistes et déplore les délais de rendez-vous trop longs. Il est relevé une carence de l'offre médicale pour accepter une nouvelle patientèle. A une très large majorité, les répondants déplorent également le manque de spécialistes (dermatologue, allergologue, gynécologue, etc...).

Afin d'améliorer et augmenter l'accès aux soins, la plupart des répondants suggèrent la création d'une maison pluridisciplinaire de santé. Pour beaucoup, il s'agit en parallèle de rendre attractifs la ville et son territoire et les ouvrir à l'accueil de nouveaux arrivants. Pour un grand nombre, il s'agirait également de bénéficier d'un service d'urgence ou pour d'autres d'un planning familial.

55% des répondants fréquentent la maison de santé de Nontron. Les autres se déplacent à la maison de santé de Saint-Pardoux-la-Rivière pour la plupart ou bien à celle de Piégut-Pluviers. Toutefois, 1/3 des répondants seraient favorables au déplacement de la maison de santé de Nontron en centre-ville.

La communication :

2/3 des répondants connaissent les différents moyens de communication de la commune dont la moitié les utilisent plus ou moins.

54% des répondants connaissent l'Office de Tourisme mais ne le fréquente pas.

47% souhaiteraient pouvoir recevoir des informations directement par mails et 18% aimeraient pouvoir les recevoir via l'application Instagram.

A l'issue de cette synthèse, nous vous remercions de votre contribution à ce questionnaire et d'avoir marqué ainsi votre intérêt pour Nontron et son territoire.

Cependant, à la suite d'un problème technique du logiciel utilisé limitant le nombre de caractères, les suggestions proposées en fin de questionnaire ont été partiellement coupées.

Nous vous invitons donc à faire part de vos suggestions à l'adresse suivante pvd@nontron.fr.

Le programme "Petites Villes de Demain" en chiffres



20 Le nombre de communes en Dordogne de moins de 20 000 habitants retenues pour intégrer le dispositif (sur 1587 en France)

38% de la population française dans ces "petites villes"



3 milliards d'euros Le budget prévisionnel du programme pour les 6 ans à venir



Des réponses aux préoccupations des Nontronnais.....

L'exploitation du questionnaire Petite Ville de Demain traduit les souhaits et les attentes des Nontronnais dans différents domaines de leur quotidien. Et parmi les services les plus plébiscités, l'offre de soins et une nouvelle maison de santé : 70% expriment leur insatisfaction de l'offre de soins.

La plupart des répondants suggèrent la création d'une nouvelle maison pluridisciplinaire de santé en centre ville afin d'améliorer et d'augmenter l'accès aux soins ce qui rendra parallèlement plus attractive notre commune.

Or des changements vont intervenir ; d'abord, à la suite de contacts pris auprès du Président du Conseil départemental Germinal Peiro, dès le début de l'année 2021, pour lui signifier l'intérêt que nous portions à un bâtiment, propriété du département à Nontron, une décision qui nous a été donnée en toute confidentialité à la fin du mois d'avril, a été annoncée publiquement à l'occasion d'une réunion avec les maires de la CCPN et de l'inauguration du Centre médico-social de Nontron le 14 juin par le président Peiro : le Conseil départemental prend en charge la création d'une Maison pluridisciplinaire de Santé sur le site de l'ancien brico-marché situé Avenue Jules Ferry. Cette localisation permettra de rapprocher tous les services médicaux : le Laboratoire d'analyses médicales, la

Pharmacie, le Centre Médico-social départemental et l'Hôpital. Dès le mois de septembre, des réunions avec les institutions (Département, Commune et CCPN) et les professionnels de santé vont permettre de travailler sur ce projet que le Président du Conseil départemental souhaite inaugurer dans 2 ans.

Autre nouveauté, un service de radiologie va être ouvert d'ici la fin de l'année au sein de l'Hôpital en lien avec celui de Périgueux ce qui correspond à un souhait de 82% des expressions des habitants en réponse au questionnaire Petite Ville de demain.

Un domaine complémentaire du questionnaire, celui de la consommation et du besoin de commerces nouveaux en centre-ville. Sur ce sujet, le recrutement d'une Manager de commerce par la CCPN le 1er Mai dernier va permettre d'avancer progressivement. Un questionnaire circule d'ailleurs en ce moment visant à recenser les attentes et les besoins des habitants. Vous êtes fortement invités à y répondre jusqu'au 4 septembre. Pour ceux qui ne peuvent utiliser internet, des exemplaires sont disponibles sous format papier dans les commerces.



Circulation et vitesse automobile à Nontron

Aujourd'hui et bien plus qu'hier, nous sommes tous pressés et toujours plus pressés, ce phénomène étant observable partout, en milieu rural et en milieu urbain Et Nontron n'y échappe pas. Ce rapport au temps est particulièrement perceptible dans le comportement des automobilistes. La vitesse des voitures est excessive en centre-ville et dans la traverse de Nontron.

Face à ce constat, au danger qu'il peut engendrer et parallèlement pour protéger les piétons, trois mesures viennent d'être prises :

- L'installation d'un radar pédagogique au niveau de l'entrée Nord de Nontron (en provenance d'Augignac et Piégut) : ce radar fonctionne grâce à l'énergie solaire et, au passage des voitures, annonce « Danger » ce qui amène les automobilistes à ralentir. Les riverains en ont mesuré les effets et ont constaté une diminution de la vitesse sur la route de Piégut.
- La mise en application d'une limitation à 30 km/heure en centre-ville correspondant à ce qu'il est convenu d'appeler **Zone centre 30km/heure**. Cette mesure prendra effet au cours du dernier trimestre, le temps de procéder à l'acquisition des panneaux de signalisation, puis de les installer.



Radar pédagogique de la zone « La Margot »



Limitation à 30km/heure au centre ville

Modernisation de l'éclairage public

La transition énergétique prévue dans plusieurs lois impose l'adoption d'un plan de modernisation de l'éclairage public avec l'installation d'ampoules à LED.

Ce projet suppose, dans un premier temps, l'inventaire de tous les points lumineux de la commune pour connaître leur état et leur ancienneté, notamment pour savoir s'il est possible de les équiper en ampoules à LED. Globalement, de nombreux lampadaires devront être remplacés car il n'est pas possible d'envisager l'installation des ampoules de nouvelle génération sur ces réverbères.

Le coût de cette opération doit générer à terme des économies car les ampoules à LED consomment beaucoup moins d'énergie et permet d'inscrire la commune dans la transition énergétique. Ce projet a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 24 janvier 2022.

Dans ce contexte et, compte tenu du coût total de cette opération, la municipalité a adopté un plan pluriannuel étalé sur 7 ans qui se traduit par la sélection de plusieurs quartiers.

Pour cette année 2022, 3 quartiers ont été choisis : la Croisette, Gaumondières et les Belles Places.

Mais pas d'inquiétude, tout le monde bénéficiera de cette rénovation, il faut juste un peu de patience....

Les travaux du Château vont débiter

Bonne nouvelle !

Les travaux vont débiter à la mi-septembre pour une durée de 15 mois. Il est certain que nous en subirons des désagréments : des interdictions de stationnement devant le château, une circulation qui sera momentanément perturbée pour assurer le passage d'engins importants (grue notamment pour décharger des matériaux) mais c'est le prix à payer pour redécouvrir un château en majesté.

Ces travaux de rénovation, décomposés en 3 phases, sont subventionnés par l'Etat (la DRAC), la Région, le Département. En outre, des fondations prestigieuses (celles du Patrimoine et d'AXA) ont versé des subventions qui diminuent la charge des 2 collectivités, la Commune et la Communauté de commune.

Un changement de nom de famille simplifié depuis le 1er juillet

Choisir le nom de famille de son père, de sa mère, les deux ou en inverser l'ordre est une démarche qui, dès le 1er juillet, est accessible à toutes les personnes majeures qui souhaitent procéder à un changement de nom....

Cette démarche est réalisable en déposant un dossier auprès du service Etat-Civil de la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance selon les modalités prévues par circulaire. Ce changement sera possible une fois dans sa vie.

De la Même manière, un parent pourra ajouter son nom à celui de son enfant avec l'accord préalable de l'autre parent et de l'enfant lorsque ce dernier est âgé de plus de 13 ans.

Pour toute demande, s'adresser au service Etat-Civil : 05 53 60 84 00
Démarche effectuée sur Rendez-vous....



Un budget 2022 responsable

Pour faire suite au précédent bulletin, nous vous informons que l'excédent de fonctionnement 2021 s'est finalement établi à 447 719 € pour une prévision initiale de 238 000 €. La différence s'explique en partie par des travaux de voiries prévus en 2021 et non exécutés à cause de la crise sanitaire et des retards pris par les entreprises. Ils sont reportés sur 2022.

Le 11 avril 2022, le conseil municipal a adopté, par 18 voix pour et 4 abstentions, le deuxième budget de la mandature, d'un montant de 6,3 millions d'euros, dont 3,3 en fonctionnement et 3 en investissement.

Toujours établi selon les mêmes principes et avec la plus grande rigueur, il permet de dégager un excédent prévisionnel de 205 000 € viré à la section investissement.

Il s'articule autour de 2 orientations majeures :

- **Maîtrise des charges de fonctionnement**
- **Stabilité de la fiscalité**

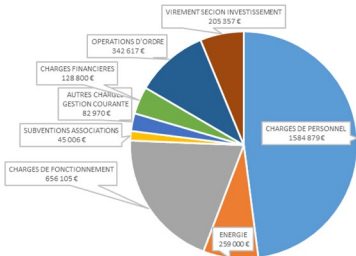
En fonctionnement, il est notamment marqué par l'augmentation subie des coûts de l'énergie (ce qui représente environ 25 % des charges à caractère général),

Concernant les recettes, le choix a été fait de ne pas bouger le taux des taxes. Conscients de l'effort demandé aux Nontronnais, nous devons malheureusement assumer les remboursements d'emprunts souscrits antérieurement.

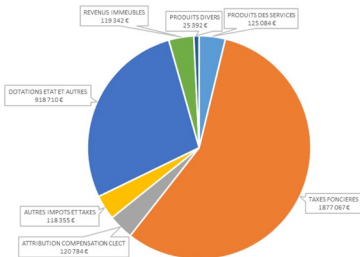
Le budget de la section investissement supporte des « reste à réaliser » au titre des exercices antérieurs pour un total de 1 862 000 €, dont par exemple le projet de restructuration de l'école Jean Rostand. Ce dernier est d'ailleurs en cours de révision, les réponses reçues à l'appel d'offres n'étant pas supportables par notre collectivité.

Parmi les nouvelles opérations inscrites en 2022, un montant de 300 000 € est inscrit en vue de la rénovation du Boulevard du Palais.

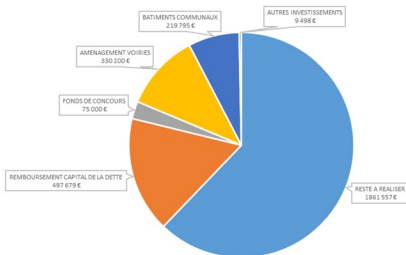
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'Investissement





COUP DE PROJECTEUR SUR LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE DE NONTRON OXY' GEM 24



Voici maintenant cinq années que le Groupe d'Entraide Mutuelle, le « GEM » de Nontron a ouvert ses portes au 9 rue Jean Moulin, dans le quartier des belles places (derrière la gendarmerie).

Nous sommes une trentaine de personnes à nous réunir, nous retrouver du lundi au vendredi dans une agréable maison transformée en lieu d'accueil ouvert à toutes et à tous.

Oxy'GEM 24 est une association dont le but est d'organiser des activités variées, découvrir le territoire, partager ses savoir-faire, dans un esprit de convivialité et d'entraide mutuelle.

Nous nous retrouvons une fois par mois pour faire le programme d'activité du mois suivant. Il y a les habituels repas du mardi et du jeudi : les volontaires du jour se retrouvent pour cuisiner un bon repas que nous partageons ensemble. Il y a également le « club rando » du mercredi après-midi : si le temps le permet, nous partons sur les sentiers du coin faire une marche d'une petite dizaine de kilomètres.

Le reste de la semaine se remplit en fonction des envies et propositions de chacun-e : cinéma, balade en ville, sortie nature, jeux, bricolage, restaurant, baignade, emmaüs, visites touristiques, pétanque, vélorail, ateliers créatifs et bien-être...sans oublier des temps ménage et entretien pendant lesquels tout le monde met la main à la pâte pour garder notre espace accueillant.



Grâce à des partenariats avec des professionnels compétents nous avons aussi la chance de bénéficier de cours de Yoga et de Sophrologie en alternance le mercredi à 16h. Et grâce au soutien financier de la Mairie de Nontron, de la Communauté de Communes, du Département et du Crédit Mutuel, en 2022 deux intervenantes viendront pour animer des ateliers théâtre et chant, et nous pourrons partir une semaine à la mer et visiter le Puy du Fou lors de notre séjour de septembre.

Le GEM bénéficie d'un financement de l'Agence Régionale de Santé qui permet de mettre à disposition le lieu, un minibus et une équipe de deux animateurs en soutien pour l'accueil et l'administration de la structure.

Les Groupes d'Entraide Mutuelle sont des espaces de rencontre et de partage à l'adresse des personnes en fragilité psychique et psychologique, ou qui se sentent isolées, ou qui rencontrent des difficultés momentanées...

Quel que soit votre parcours ou votre forme du jour, vous serez accueilli-e à bras ouverts, tel-le que vous êtes.

On vient au GEM pour se changer les idées parce qu'on sait qu'ici c'est un espace sympa, bienveillant. On y vient avec l'envie de passer un moment agréable, où l'on pourra voir du monde dans une ambiance chaleureuse et réconfortante.

Chacun-e fréquente le lieu à son rythme, et participe à la vie commune en fonction de ses possibilités, de ses disponibilités.

Si vous voulez découvrir à quoi ressemble un Groupe d'Entraide Mutuelle et pourquoi pas nous rejoindre, appelez-nous pour programmer une première rencontre et découvrir l'association !

OXY'GEM 24 – 9 rue Jean Moulin – 09.84.07.29.25 / 07.69.82.97.24 – gemnontron@croixmarine24.fr



Le casse-tête des tarifs de la cantine et l'augmentation des matières premières

Depuis septembre dernier, le marché de restauration scolaire a été attribué à la société Elios (voir le Bulletin N°3).

Compte tenu du contexte actuel de la guerre en Ukraine, le coût des denrées alimentaires a bondi pour tout le monde et pour les prestataires de restauration collective également, par exemple : le lait +16%, le riz +13%, le sauté de bœuf +17%, la viande hachée +9%, les pâtes +35%, les yaourts +12%.... Le prix des matières premières agricoles n'est pas le seul à avoir progressé, celui du transport ainsi que le fret en raison du ralentissement des flux maritimes ce qui retentit directement sur d'autres denrées comme le café, le riz mais aussi le plastique et le carton qui ont contribué à une augmentation du prix des emballages papier et carton de 30 à 40%....

Les frais de livraison des distributeurs représentent 10 à 15% du prix du produit livré, comprenant à la fois la main d'œuvre et le gasoil, en dehors des répercussions actuelles sur le prix des carburants avec la guerre en

Ukraine.... Car les énergies ont fait un bon en moyenne de 18.6% (41% sur le gaz, 21% de l'essence, 3% sur l'électricité).

Plus près de nous, à la suite des différentes intempéries subies par les vergers, les récoltes ont souffert et diminué en volume : l'offre étant inférieure à la demande, les prix sont en hausse.... Ainsi, les prix des fruits et des légumes ont augmenté de 9% entre 2019 et 2021, la projection pour 2022 est de + 15%.

C'est donc le tableau général auquel sont confrontés à la fois le prestataire Elios et la Municipalité : Elios est dans l'obligation de répercuter une partie de la hausse des prix actuels comme le font beaucoup d'entreprises et la Municipalité ne souhaite pas demander aux parents une hausse du prix des repas. La solution vers laquelle s'oriente le choix de la municipalité consiste à relancer une négociation avec Elios visant à moduler la composition des menus sans toucher à la quantité et à la qualité des repas ni à leur tarif !

Apprendre hors les murs de l'école

S'ouvrir au monde, s'ouvrir aux autres, comprendre et prendre soin de l'environnement qui nous entoure telles sont les finalités d'un voyage scolaire....

Après une longue période de crise sanitaire, 3 ans depuis le dernier voyage, l'ensemble des élèves du CE2 au CM2 de l'école Anatole France a pu vivre une expérience humaine unique en séjournant à Saint Palais sur mer du 9 au 13 mai. Convaincu du sens et des bénéfices d'une telle expérience pour nos enfants, l'Association « la Marmaille », la municipalité de Nontron et une participation des parents, ont permis de rendre ce projet possible.

Porté par une équipe d'enseignants motivés, nos enfants ont vécu une expérience formidable à travers un séjour alternant visites, découvertes, et vie en groupe. Nos enfants ont pu observer, découvrir la biodiversité du monde marin plus particulièrement des

estrans rocheux, visiter les richesses culturelles du littoral de la Charente Maritime, ses phares, ses marais salants et ses villages typiques. Plus encore, ce séjour a renforcé leur cohésion, leur capacité à vivre ensemble, révélant leur personnalité.

Un moment de vie collective partagé avec l'ensemble de ses « copains » n'est jamais banal. Ce sont autant d'occasions de relations entre adultes et enfants différentes participant à faire de ces enfants les adultes responsables de demain. Si certains enfants n'avaient jamais vu la mer, d'autres n'avaient jamais pris la mesure de la biodiversité de ce milieu.

La municipalité de Nontron reste convaincue que ces sorties scolaires contribuent à compenser les inégalités sociales et culturelles, ainsi participer à l'éducation à la citoyenneté de nos enfants et sera au rendez-vous pour le prochain voyage scolaire.



Charente-Maritime



Souvenir des écoliers adressé à la Mairie

Comment respecter la tranquillité de ses voisins

Le bruit, un problème de santé publique ?

Près de 70 % des Français se déclarent gênés par le bruit, en particulier dans les villes où il constitue l'une des principales sources de plaintes des habitants. De simple désagrément, il peut devenir une réelle source de stress constituant alors un problème de santé portant atteinte à la qualité de vie.

Certes, Nontron n'est pas une grande ville, mais la sensibilité au bruit, à tous les types de bruit, de la part de Nontronnais y est présente comme partout. Et l'organisme humain ne s'habitue pas au bruit.

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est également un élément perturbateur de la tranquillité publique.

Or, une commune est à la fois un lieu de vie et un lieu d'activité économique. Sur un même territoire, le maire doit concilier les comportements individuels et les différentes activités qui font vivre sa ville : industries, commerces, loisirs...

C'est toute la difficulté qui s'impose à lui : avoir à gérer en même temps des activités bruyantes, qui font partie de la vie, et la tranquillité de ses concitoyens. Un compromis pas toujours facile à trouver.

Il existe différents types de bruits :

- **Les bruits de comportement ou bruits domestiques** tels que ceux produits par les outils de bricolage ou de jardinage, admis certains jours sur des plages horaires prédéfinies. Dans ce contexte, le maire, autorité administrative la plus proche des citoyens, peut organiser une réunion de médiation entre les différentes parties concernées pour rechercher une solution amiable avant de recourir à l'application de sanctions.
- **Le bruit provenant des activités** : activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisir dès lors qu'elles sont organisées de manière habituelle.
- **Le bruit provenant des chantiers**, ces derniers étant par nature temporaires...
- **Le bruit des deux-roues motorisés** est assimilé à des bruits de voisinage par les riverains ayant à subir leurs passages répétés.

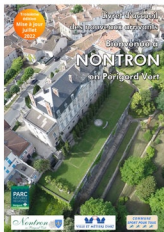
Ce sont les premiers et les derniers qui sont le plus souvent en cause à Nontron. Le Maire possède un éventail large de compétences en matière de gestion du bruit allant de la prévention jusqu'à la répression que les services de la Gendarmerie sont chargés de mettre en œuvre.

Livret d'accueil des nouveaux arrivants

La Mairie de Nontron met à la disposition des Nouveaux arrivants, un Livret d'accueil dans lequel vous trouverez tous les numéros de téléphones et adresses utiles à votre installation sur la commune. Ce document sert également de memento pour tous les Nontronnais.

Bienvenue à Nontron !

Ce Livret est disponible à la Mairie de Nontron,
sur le site internet de la commune
www.nontron.fr,
et sur l'application pour smartphones
INTRAMUROS



Les nouveaux Nontronnais accueillis le 02 juillet à la mairie



Parole à l'opposition

Ne boudons pas notre plaisir !!!

Si les résultats des dernières élections ,présidentielle ou législatives ,montrent que nos concitoyens pour nombre d'entre eux ,ont voté pour signifier qu'ils se sentent abandonnés et déçus ,une bonne nouvelle pour les Nontronnais est venue dont nous devons tous ,nous réjouir :le conseil départemental a décidé de créer et financer en grande partie une maison de santé à Nontron ,à l'emplacement de l'ancien magasin de bricolage avenue Jules Ferry (immeuble qui lui appartient), à proximité du labo d'analyses et de la pharmacie sur un lieu facile d'accès et de stationnement

Sachons tous, sans exception ni arrière-pensée, remercier le département, son président, nos conseillers élus pour cet avantage financier important concédé à notre commune !!

Il n'en reste pas moins que nous ne pouvons pas attendre pour résoudre la question des médecins à Nontron ... Un cinquième médecin vient à Saint-Pardoux !!! Qu'on ne nous dise pas que ce n'est pas possible !! ...Nous avons en Février, à la demande d'un élu de la majorité, proposé notre aide en ce sens

Soyons tenaces, ambitieux et « bougeons » tous ensemble si nous voulons des résultats !!!

Cette problématique est prioritaire à toutes les autres... sans la résoudre, rien d'autre ne sera fait dans de bonnes conditions

Une précision : a aucun moment l'intégrité de l'équipe municipale n'a été ou voulu être mise en cause, et nous l'écrivons avec force et transparence !! Nous sommes simplement en désaccord sur plusieurs projets ou investissements faits ou à venir, insuffisamment anticipés ou pour lesquels nous considérons que la commune n'a pas les moyens suffisants compte tenu de son endettement.

Pour l'opposition

Daniel JARDRI

daniel.jardri@outlook.fr

Un droit de réponse non réglementaire.....

Dans le dernier bulletin (Bulletin n°3 de décembre 2021), nous avons commis l'erreur d'exercer un droit de réponse directement sous l'article proposé par le groupe des élus minoritaires alors que ce droit de réponse ne peut être exercé que sur le Bulletin suivant...

Nous tenons donc ici à présenter nos excuses publiques aux élus de la minorité représentée par Daniel Jardri pour cet acte non conforme à la réglementation de la communication locale.

